

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	5
PRÉFACE	7
Dirk SNAUWAERT et Sophie ROCCA	
Les commandements de l'art. Notes sur la légalité esthétique	9
Laurent DE SUTTER	
Les œuvres transformatives à l'épreuve du droit d'auteur et de l'intelligence artificielle	21
Valérie Laure BENABOU	
I. Le difficile équilibre entre la liberté de transformer et le monopole de l'auteur de l'œuvre transformée	22
II. L'usage transformatif, une nouvelle aubaine pour l'intelligence artificielle ?	30
La consultation juridique pour enrichir sa palette	41
Pierre LEGUILLON	
Scandales et wokisme dans l'art contemporain du droit d'auteur	47
Sandrine CARNEROLI	
Introduction	47
I. Culture woke, censure et dégradation d'œuvre	51
<i>A. L'art de vivre ensemble au temps de la culture woke</i>	51
<i>B. Le refus de la controverse ou comment museler le débat</i>	53
II. L'art doit-il plaire ?	58
<i>A. La place de la morale dans le droit</i>	58
<i>B. Du politiquement correct à l'artistiquement correct</i>	65
III. L'art de juger	68
<i>A. Le caractère fictionnel de l'œuvre d'art</i>	69
<i>B. L'intention de l'artiste</i>	71

IV. La liberté de création artistique	74
A. La liberté artistique, un droit fondamental	74
B. La liberté artistique, un droit en construction	76
Conclusions	79
Intelligence artificielle générative d'images et droit d'auteur : utilisation des données d'entraînement et protégéabilité des résultats	
YANIV BENHAMOU et Ana ANDRIJEVIC	
Introduction	81
I. Considérations techniques	83
A. Les étapes principales des modèles texte-image	83
B. Les modèles texte-image (text-to-image models)	84
II. Analyse juridique	87
A. Input	87
1. PHASE DE SÉLECTION	88
2. PHASE DE PROGRAMMATION.....	90
3. PHASE DE FORMATION.....	91
a) <i>Données protégées par le droit d'auteur</i>	91
b) <i>Données techniques ou relevant du domaine public</i>	94
B. Output	97
1. LES ACTEURS DU PROCESSUS DE CRÉATION DE L'OUTPUT	98
a) <i>Attribution des droits d'auteur à la machine</i>	98
b) <i>Attribution des droits d'auteur aux concepteurs</i>	100
c) <i>Attribution des droits d'auteur à l'utilisateur</i>	100
d) <i>Preuve de la titularité des droits d'auteur</i>	104
2. ANALYSE DU CRITÈRE D'ORIGINALITÉ.....	105
3. LICENCES.....	109
III. Plaintes contre le générateur texte-image de Stability AI	111
A. Le contexte	111
B. Les griefs	113
Conclusion	116

Weg met het <i>flou artistique</i>?!	
Pleidooi voor meer contractuele helderheid bij de verhandeling van kunst	
Prof. dr. Bert DEMARSIN	119
Inleiding	119
I. Weg met het <i>flou artistique</i> in de relatie tussen kunstenaars en galeriehouders	120
II. Weg met het <i>flou artistique</i> in de relatie tussen inbrengers en veilinghuizen/dealers	128
III. Weg met het <i>flou artistique</i> in de relatie tussen verkopers en kopers	133
Besluit	141
Finding the Mother Shape	
Kate Christina MAYNE	143
Le statut social et fiscal de l'artiste plasticien	
Ariane JOACHIMOWICZ	149
Introduction	149
I. Le « statut » social des travailleurs des arts	150
A. Le contexte factuel et historique	150
B. L'option d'assujettissement à la sécurité sociale des travailleurs saliariés	152
1. L'EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ ARTISTIQUE, ARTISTIQUE-TECHNIQUE, ARTISTIQUE DE SOUTIEN	153
2. L'ACTIVITÉ ARTISTIQUE DOIT ÊTRE RÉMUNÉRÉE	155
3. L'ACTIVITÉ ARTISTIQUE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE POUR LE COMPTE D'UN DONNEUR D'ORDRE	155
4. L'ARTISTE DOIT POSSÉDER UNE ATTESTATION DU TRAVAIL DES ARTS	155
a) <i>Évaluation de l'activité artistique</i>	156
b) <i>Prise en compte des revenus provenant d'une activité artistique</i>	157
c) <i>Attestation du travail des arts « plus »</i>	158
d) <i>Attestation du travail des arts « débutant »</i>	158
C. L'option d'assujettissement et la vente d'œuvres d'art	159
D. L'option d'assujettissement et la cession ou la licence de droits d'auteur	160

II. Le régime des indemnités des arts en amateurs	161
A. Introduction	161
B. Notion	161
C. Appréciation critique	162
III. Le chômage des artistes	163
A. Introduction	163
B. Champ d'application	163
C. Condition d'admissibilité au bénéfice de l'allocation du travail des arts	163
D. Renouvellement de la période d'application	164
a) Assouplissement des conditions d'admissibilité pour les travailleurs des arts.....	165
b) Considérations critiques.....	165
E. Conditions d'octroi des allocations de chômage	166
1. ASSOUPLEMENT POUR LES TRAVAILLEURS DES ARTS : BÉNÉFICE DES ALLOCATIONS DU TRAVAIL DES ARTS ET EXERCICE D'UNE ACTIVITÉ ARTISTIQUE ACCESSOIRE.....	166
2. ASSOUPLEMENT POUR LES TRAVAILLEURS DES ARTS : CUMUL DE L'ALLOCATION DU TRAVAIL DES ARTS ET DES REVENUS ARTISTIQUES NON SALARIÉS.....	167
a) Les revenus artistiques pris en compte.....	167
b) Plafond annuel.....	169
3. ASSOUPLEMENT POUR LES TRAVAILLEURS DES ARTS : PAS D'OBLIGATION D'ÊTRE DISPONIBLE SUR LE MARCHÉ GÉNÉRAL DE L'EMPLOI.....	169
4. DURCISSEMENT DES CONDITIONS RELATIVES AU CUMUL DE REVENUS SALARIÉS AVEC L'ALLOCATION DU TRAVAIL DES ARTS.....	169
F. Montant de l'allocation du travail des arts et gel de la dégressivité	170
G. Faculté de renonciation aux règles spécifiques applicables aux travailleurs des arts (art. 195)	171
IV. La fiscalité des droits d'auteur et des droits voisins	172
A. Nouvelle définition des droits d'auteur et droits voisins au sens de la loi fiscale	172
B. Plafonds de revenus de droits d'auteur et de droits voisins	174
C. Déduction de frais forfaitaires	175
D. Précompte mobilier	175